



SOLIGNAC

INFO
MUNICIPALE



Meilleurs

Voeux 2010



Janvier 2010

SOMMAIRE

P1

Le mot du Maire

P2

Chantiers des Chemins
jacquaires

Stationnement gênant

P.L.U.

P3

Office de Tourisme

P4

Office de tourisme (suite)

Marché aux huîtres

P5

A.D.I.L. 87

Economies d'énergie

P6

A.F.P.A. (plate-forme

A.G.I.L.)

Assistants maternels

Etat Civil

P7

Conseils municipaux

P8

Un fruit pour la récré

Commission patrimoine

P9

Comité de jumelage

P10

Comité de jumelage (suite)

F.N.A.C.A.

Cyclotourisme

P11

Judo club Val de Briance

P12

Culture et Loisirs Val de

Briance :

- informatique

- marche active

U.S.S.V. (football)

P13

Jardin des sons et des

lumières

P14

Marché de Noël

Concert aux chandelles

P15

Repas des élus

Nouveaux habitants

Repas des Aînés

Commission de rédaction :

**Yvette Aubisse, Anne-Marie
Chatard, Robert Laffitte, Fabrice
Record, Colette Roubet**

Responsable de la publication :

Marie-Claude Naudon

Photos intérieures :

Mairie de Solignac

Photos de couverture :

Alain Lafeuille



MOT DU MAIRE

Comme la coutume m'y invite, je vous présente à tous, mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles, vos proches et mes vœux de réussite dans vos activités et vos désirs. Je souhaite que la réalisation des projets de la Municipalité corresponde à vos attentes.

La traditionnelle cérémonie de vœux était programmée le 12 janvier, pendant le dernier épisode neigeux.

Nous avons décidé de maintenir cette manifestation. Malheureusement, vous avez été nombreux à hésiter à vous déplacer à l'annonce de l'alerte « orange » lancée par « Météo France ». Sachez que je partageais votre hésitation. L'hiver nous a montré qu'il était bel et bien là. Certains ont osé braver le mauvais temps et ont répondu favorablement à notre invitation, je les félicite.

J'aborde cette nouvelle année avec le plus de sérénité possible. Je voudrais :

◆ adresser des remerciements :

- A tous les employés municipaux et en particulier à l'équipe de la voirie pour le travail accompli la nuit ou le matin très tôt, le week end, ainsi qu'au personnel de la cantine et des écoles qui a dû s'adapter aux exigences des périodes neigeuses - Au milieu associatif - Aux services de l'Agglomération de Limoges Métropole - Au Commandant de Brigade - A l'équipe d'Adjoints qui travaille avec moi au quotidien ainsi qu'aux autres Conseillers Municipaux qui s'investissent.

◆ faire quelques rappels « **pour bien vivre ensemble** » :

- Pendant les intempéries, les efforts ne sont pas du seul ressort de la municipalité, chacun peut apporter son aide. En décembre, la solidarité a joué et des familles sont venues apporter spontanément leurs services. Je les remercie vivement.

Il y a tout de même quelques « râleurs », mais je vous rassure, ils sont peu nombreux.

- Attention au stationnement gênant (voir article plus loin).

- Après le ramassage des ordures ménagères, et dans la mesure du possible, pensez à rentrer vos bacs.

- Ne laissez pas d'encombrants sur le bord de la route ou devant votre porte, pensez aux désagréments visuels pour vos voisins et les gens de passage.

- Attention à la divagation des chiens et aux aboiements répétés.

Les actions menées au cours de l'année écoulée, vous les connaissez, nous vous informons à chaque bulletin municipal.

Pour les projets plus lourds, des études de faisabilité vont se poursuivre, avec montage financier. Compte tenu des réformes annoncées (collectivités territoriales, fiscalité locale), les aides aux communes seront mises à mal. Nous aurons certainement des choix à faire quant à leur programmation.

Quelques nouvelles sur la station d'épuration Solignac-Le Vigen et son réseau : les travaux devraient se poursuivre en mai-juin, durer 8 mois environ, avec un achèvement prévisible au 1^{er} semestre 2011.

Nous menons une étude d'opportunité d'implantation « d'un village seniors » à Solignac. Nous avons besoin de connaître les besoins réels, votre aide nous sera précieuse. **Nous joignons à ce bulletin un questionnaire que nous vous demandons, si vous vous sentez concernés, de compléter et nous faire retour dans les plus brefs délais, au plus tard le 28 février 2010.**

Nous continuerons à vous informer chaque trimestre sur l'avancement des travaux et des dossiers.

A nouveau TRES BONNE ANNEE 2010.

Yvette AUBISSE

Mairie de Solignac 57, Av Saint-Eloi Tél : 05 55 00 50 09 Fax : 05 55 00 57 08 mairie-solignac@orange.fr

Les Chantiers des Chemins Jacquaires

Nous devons refaire le pavage devant l'ancienne gendarmerie ainsi que l'escalier qui permet d'accéder de l'avenue St Eloi à la place Georges Dubreuil. Ces travaux étaient indispensables pour assainir les murs du bâtiment.

L'association " Les Chantiers des Chemins Jacquaires " nous avait présenté les travaux effectués sur d'autres communes pour rénover des ouvrages anciens, travaux de grande qualité.

Nous avons donc demandé à cette association d'effectuer le travail de pavage.



Avant

Sous réserve d'aptitude par la médecine du travail, cette association emploie des personnes en difficultés : bénéficiaires du RMI, chômeurs de longue durée, jeunes en grande difficulté, travailleurs handicapés, encadrés par des responsables de chantiers particulièrement qualifiés.

Cette spécificité nous a incité à faire appel à l'association qui, par ailleurs, bénéficie d'une subvention du Conseil Général, ce qui permet des facturations de main d'œuvre minimales.

Il faut préciser que les chantiers entrepris ne sont jamais de grande ampleur, de sorte qu'il ne se crée pas de concurrence avec les entreprises privées.

Le travail fourni a été à la hauteur de nos espérances et nous ferons certainement appel, à nouveau, aux « Chantiers des Chemins Jacquaires » pour des travaux relevant de leurs compétences.

Après



Stationnement gênant !

Sur l'Avenue Saint-Eloi, de nombreux véhicules stationnent à proximité des commerces. Cette situation engendre des difficultés de circulation mais aussi des risques pour les piétons car les trottoirs, déjà très étroits, sont parfois inaccessibles.

Mais il y a une catégorie de personnes que les automobilistes oublient, ce sont les riverains ! Certains habitants, résidant entre la mairie et la rue de La République, ne peuvent ni entrer, ni sortir de leur garage et, quand ils y parviennent, c'est au prix de multiples manœuvres !

Nous ne souhaitons pas prendre d'arrêté municipal pour interdire le stationnement car nous ne voulons pas pénaliser le commerce. Cependant, les bordures devant les entrées de garage des riverains ont été peintes en jaune. Tout véhicule qui stationnera devant un garage sera verbalisable pour non respect du Code de la Route.

Nous vous remercions de votre civisme.

Le point sur le P.L.U.

L'enquête publique s'est déroulée du 12 novembre au 11 décembre 2009. Le commissaire-enquêteur, Monsieur LAPORTE-MANY, a reçu tous ceux qui le souhaitaient au cours de ses permanences. Il doit communiquer son rapport et son avis avant fin janvier 2010. A l'issue d'une nouvelle réunion avec les personnes publiques associées, le PLU sera soumis au conseil municipal pour approbation.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Véronique ROSSET, à l'Office de Tourisme.



Si vous avez déjà franchi le seuil de l'Office de Tourisme, place Georges Dubreuil, vous avez sans doute déjà rencontré Véronique. Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec elle.

Véronique, combien accueillez-vous de personnes à l'Office de Tourisme ?

Nous recevons à peu près 8 000 personnes sur l'année, avec un pic en juillet et août.

Quelle est la nationalité de ces touristes?

Nous recevons surtout des français, mais aussi des anglais, des belges, des néerlandais et des allemands. On a constaté, cette année, une forte recrudescence d'espagnols et d'italiens. En septembre et en octobre, on a reçu beaucoup d'australien et de néo-zélandais ; on apparaît en effet sur ½ page dans le guide Lonely Planet de chez eux. Nous sommes très bien référencés dans les guides internationaux et nationaux. Nous avons obtenu, par exemple, 2 étoiles au Guide Michelin qui est sorti récemment sur les plus belles églises et abbayes. Seulement deux églises sont citées en Haute-Vienne : Le Dorat et Solignac.

Quelles sont les demandes les plus courantes ?

Les visites de l'église et du bourg. Les gens qui viennent ici sont là pour quelques jours, il y a beaucoup de familles. Ils aiment le tourisme vert, les randonnées, les lacs pour se baigner lorsqu'il fait chaud. Le matin, ils visitent plutôt les châteaux, les vieux villages, ils adorent les marchés. L'après-midi est destiné à la détente et au farniente. Je les dirige vers le Parc du Reynou et Chaluset parce que c'est à côté, mais aussi vers le lac de St Hilaire-les-Places, le vélo-rail à Bussière-Galant. Pour les visites d'usines de porcelaine, ils vont à Limoges et Aixe-sur-Vienne. Quand ils veulent en acheter, ils optent plutôt pour les magasins d'usines et le « déclassé ».

Les gens du village viennent-ils souvent vous voir ?

Oui, et de plus en plus. Ils viennent se renseigner pour savoir ce qu'il y a à faire quand ils reçoivent de la famille et des amis car ils ne connaissent pas toujours leur département et leur région. Ils viennent également, surtout le samedi matin en été comme en hiver, pour savoir quelles sont les manifestations proposées à Solignac et aux alentours. Je les renseigne aussi pour organiser leurs vacances : les hôtels, les activités sur place. J'essaie de trouver et de leur donner le maximum de renseignements, j'appelle mes collègues, je fais venir de la documentation. Nous aidons également toutes les associations de la commune : par exemple, pour la vente des billets de concerts pour Renaissance de Solignac ou pour le Festival Mille et Une Notes. On fait également du dépôt-vente.

Avez-vous des demandes étranges ?

Ce sont plutôt des réflexions étranges : certains croient que la mer n'est pas loin, d'autres nous ont soutenu que la Haute-Vienne n'existait pas en tant que département (pour eux, c'était la Vienne). Cet été, j'ai été étonnée car on a reçu beaucoup de parisiens et de gens du Nord. Certains pensaient que la région était complètement plate. Ils ont été très surpris mais très contents. Beaucoup doivent d'ailleurs revenir en 2010.

Qu'est-ce qui vous a amené à travailler dans notre village ?

Le hasard total. Je travaillais dans l'hôtellerie-restauration à Limoges, j'avais envie de bouger pour échapper à la routine. J'ai répondu à une annonce pour l'Office de Tourisme. Je ne savais même pas où se situait Solignac, j'ai cherché sur une carte pour venir à l'entretien. J'ai donc commencé ici le 10 août 1999. N'étant pas de la région, les premiers temps ont été très difficiles. Heureusement, l'Office venait juste d'ouvrir, les gens ne nous connaissaient pas encore : de juin à décembre 1999, il n'y a eu qu'environ 1 500 personnes.

Quel est votre endroit préféré à Solignac ?

Sans hésitation, le pont puis l'église. La première fois que je suis entrée dans cette église, je me suis sentie toute petite, j'ai eu une impression d'étouffement ; au pont, au contraire, une impression d'ouverture. Je le préfère à l'automne pour le calme ressenti. Je trouve dommage que beaucoup de touristes qui ne passent pas par l'office ne voient que l'église, puis repartent. Ceux qui vont faire le tour du village en suivant les plaques de Renaissance de Solignac arrivent en me disant « c'est magnifique en bas ». J'incite beaucoup les gens à y aller pique-niquer.

Y a-t-il des demandes auxquelles vous ne pouvez pas répondre ?

Le problème majeur est l'hébergement. L'été on a beaucoup de mal à satisfaire les besoins, l'unique hôtel est très vite complet, notamment les week-ends de grands départs. Cette année, les gens sont plutôt partis 2-3 jours et ont pris d'assaut les chambres d'hôtes et les hôtels. « Ça me crève le cœur » de voir que les touristes s'arrêtent chez nous et sont obligés de retourner à Limoges. Il y a aussi un gros problème de restauration. Il n'y a pas de petit restaurant qui attirerait beaucoup de monde l'été. Le samedi midi, c'est une catastrophe : je dois orienter les touristes vers la zone commerciale la plus proche alors qu'ils sont justement sortis de l'autoroute pour éviter cela. Ils arrivent chez nous et il n'y a rien. S'ils ont des couteaux, je les envoie chez l'épicier, le boulanger et le boucher, puis au pont. Le dimanche après-midi, en juillet et août, après les visites guidées de l'église, les gens aimeraient boire un verre, manger une glace ou une crêpe. Je suis obligée de les envoyer à Limoges ou ailleurs. Je rêve d'une petite restauration rapide, au pont, où seraient servies des crêpes ou des gaufres. L'été et les dimanches soirs, il y aurait beaucoup de monde, même au sein de la population locale.

Véronique vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 (horaires d'hiver). Vous pouvez également la joindre au 05 55 00 42 31.

L'HUÎTRE EN FÊTE À SOLIGNAC LE 7 NOVEMBRE 2009...

Difficile de changer une équipe qui gagne et quelle équipe !

A nouveau et dès l'aube, l'équipe de bénévoles, y compris Véronique, aux avant-postes, et les producteurs étaient là, et bien là, afin de lancer la 6^{ème} édition du marché aux huîtres et produits de la mer. Malgré un temps désastreux (il n'était pas fier le président de l'Office de Tourisme), les amateurs et les fidèles, toujours plus nombreux, étaient présents à cette traditionnelle journée de fête, laquelle, une fois de plus, n'a pas failli à sa réputation.

Audace et courage sont toujours récompensés, nous en avons eu la preuve et c'est tant mieux.

Claude OYARSABAL, Président

L'ADIL 87 : *Bien s'informer pour mieux se loger*

Un service neutre et gratuit :

Créée par le Conseil Général et conventionnée avec le Ministère du Logement, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) a pour mission de délivrer une information juridique, financière et fiscale, relative au logement. Cette information est neutre et objective. Elle est également gratuite.

On peut consulter l'ADIL :

- par téléphone au 05 55 10 89 89
- en visite au siège : 28, avenue de la Libération à Limoges



Le site Internet de l'ADIL, www.adil.org/87, accueille plus de 20 000 visiteurs par an. Il contient de nombreuses rubriques pratiques parmi lesquelles des lettres type, des conseils de recherche locative, des conseils de rédaction du bail, un observatoire des taux et des prêts ou encore les éléments de repérage d'un logement non décent loué en contravention avec les obligations du bailleur.

Conseil complet en accession et simulations financières :

Mieux connue pour ses conseils juridiques concernant notamment le locatif et la copropriété, l'ADIL a également une forte activité d'information en matière de financement de l'accession à la propriété. Les ménages peuvent trouver, auprès du même interlocuteur, des informations sur les contrats à signer et les assurances à souscrire, la protection du conjoint ou du concubin en cas de décès, sur les différents prêts à solliciter et comment les mettre en harmonie, sur les cumuls de subventions et de crédits d'impôts qui pourront compléter utilement le financement du projet.

La partie strictement financière de l'entretien se traduit par des simulations, comparables à celles réalisées par les prêteurs. Mais celles qui sont effectuées par l'ADIL ont une vocation strictement informative et pédagogique .

Economiser l'énergie...

Tous les jours nous entendons cette recommandation. D'ailleurs, maintenant, cela devient impératif. Mais pourquoi et comment ?

Pourquoi ?

Parce que les réserves d'énergies fossiles (pétrole, charbon) s'épuisent alors qu'elles ont été prépondérantes jusqu'à aujourd'hui. Mais aussi parce qu'elles produisent un gaz à effet de serre (le dioxyde de carbone) qui entraîne un réchauffement de l'atmosphère avec toutes les modifications climatiques qui, si elles ne sont pas maîtrisées rapidement, vont provoquer des drames sur notre planète.

Comment ?

Tout d'abord en diminuant, au niveau individuel, notre dépense énergétique (chauffage, déplacements motorisés, électricité, etc ...)

Ensuite il faut rechercher toutes les possibilités d'économies au plan général, par exemple en mettant en place des systèmes d'isolation des habitations les plus efficaces possibles, en utilisant des véhicules moins gourmands en carburant et moins polluants, en préconisant les déplacements par les transports en commun, etc ...

Enfin, mais cela doit être entrepris à grande échelle, en utilisant les énergies renouvelables : soleil, vent, eau ...

Il n'y a pas de recette miracle. Les économies d'énergies résultent d'une foule d'actions individuelles et générales qui doivent être entreprises conjointement.

Pour vous aider, vous pouvez contacter :

**L'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maitrise de l'Energie)
38 ter avenue de la Libération à Limoges – Tél : 05 55 79 39 34.**

Vous pouvez bénéficier d'aides financières ou fiscales pour mettre en place des systèmes destinés à faire des économies d'énergie.

Il est temps que chacun participe à cet effort qui doit concerner l'ensemble de l'humanité.



AFPA : PLATE-FORME AGIL...

Si vous êtes demandeur d'emploi, l'AFPA peut vous guider dans un projet de formation grâce à la Plate-Forme AGIL (Accompagnement Global Individualisé Limousin). Après un premier entretien destiné à faire le point sur votre situation professionnelle, un accompagnement personnalisé vous sera proposé en tenant compte de vos besoins et envies. Vous pourrez rencontrer des professionnels de l'insertion et de la formation. Des ateliers vous permettront, ensuite, de définir, construire et valider votre projet.

Pour tous renseignements : 0 800 003 159 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou

AFPA Haute-Vienne
Plate-Forme AGIL
11 bis rue de la Font Pinot
87016 LIMOGES CEDEX



ASSISTANTS MATERNELS...



Si vous êtes à la recherche d'une nounou pour vos enfants, nous vous invitons à vous connecter sur le site internet mis en ligne par le Conseil Général de la Haute-Vienne :

www.cg87.fr

Vous pourrez localiser facilement les assistants maternels disponibles situés à proximité de votre domicile et/ou de votre travail.

ETAT CIVIL...

NAISSANCE



21 décembre

DESCHAMPS Inès Anaïs

La Plagne

DECES

7 octobre

BARGET M Louise veuve ARRAGON

10 lot Val de Briance

19 octobre

DOYEN Henri

10 rue des Vignes

23 octobre

SENOUCI Amar

1 bis rés. du Lavoir

14 novembre

MATHOUT J Louis

90 avenue St Eloi

24 novembre

ANDREAN Catherine épouse ABADIE

40 avenue St Eloi

Les derniers conseils municipaux

A RETENIR :

- Conseil du 29 septembre 2009 :

- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} septembre 2009.

- Demandes de subventions annuelles :

- participation de la DRAC à hauteur de 50% pour l'entretien de l'alarme et de la télésurveillance de l'Abbatiale et demande pour les travaux de nettoyage et de gros entretien de l'orgue s'élevant à 20 912,33 euros HT. Demande complémentaire au Conseil Régional et au Conseil Général.
- école Val de Briance (2^e tranche, 15 925,37 euros pour les façades, huisseries, sol de la salle de repos et jeu extérieur) ; demande auprès de l'Etat et du Conseil Général.
- Régime indemnitaire du personnel communal : l'indemnité mise en place en 2002, pour les filières administratives et sociales, est étendue à la filière technique avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

Autre point :

Le projet et les plans pour la construction des vestiaires du terrain de foot sont présentés par Yvette AUBISSE ; le projet est porté par le SIVOM.

- Conseil du 8 décembre 2009 :

- Signature du Contrat Enfance Jeunesse 2009-2012 : un nouveau contrat va être signé, toujours en partenariat avec la C.A.F, avec la commune du Vigen et le S.I.P.E. L'aide financière de la C.A.F. sera plafonnée à 25 000 euros par an.

- Acquisition du terrain attenant à la grange du Pôle Jeunesse : le terrain d'une superficie de 700m² va être acquis au prix de 25 000 euros. Par ailleurs le terrain situé entre la grange et le cimetière va faire l'objet d'une convention d'occupation pour un an à compter du 1^{er} janvier 2010, renouvelable par tacite reconduction.

- Convention avec SOLIBIO pour la collecte des huiles de friture usagées et des graisses alimentaires du restaurant scolaire.

- Convention de mise à disposition pour l'école de musique du Vigen (où sont admis les enfants de Solignac) du piano de la commune.

- Approbation à l'unanimité de la motion sur la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle votée par le conseil général et les élus présents lors de l'assemblée générale des maires et élus de la Haute-Vienne (voir encart).

Tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2010

<u>SALLE DES FETES</u>	24 H Habitants de Solignac Associations*	24 H Autres	WEEK-END Habitants de Solignac Associations*	WEEK-END Autres
SALLE	150.00	225.00	225.00	335.00
SALLE + CUISINE	250.00	375.00	325.00	485.00
COUVERT(par pers.)	0.65	0.65	0.65	0.65
CAUTION (salle)	250.00	250.00	250.00	250.00
CAUTION (ménage)	80,00	80,00	80,00	80,00

*Gratuité une fois par an - Tarif pour la nuit de la Saint Sylvestre : sans changement.

Tarifs de location de la Maison de la Fanfare :

- ½ journée : 20 €
- semaine : 60 € + chauffage
- journée : 30 €
- mois : 180 € + chauffage

L'utilisation de la salle sera exclusivement autorisée pour expositions, réunions, vins d'honneur, goûters.

Gratuité pour les associations de la commune ou subventionnées par la municipalité.

Un fruit pour la récré

Depuis le 7 janvier et jusqu'à fin juin, chaque jeudi, les écoliers de Solignac recevront un fruit (ou un légume). Nous avons souhaité participer à l'opération « **Un fruit pour la récré** » lancée par le Ministère de l'Agriculture, financée à 51% par l'Union européenne et à 49 % par la Municipalité. L'objectif est de sensibiliser les enfants aux bienfaits des fruits et légumes pour prévenir, entre autres, l'obésité. Les enseignants sont partie prenante dans cette action qui fait l'objet d'un accompagnement pédagogique.



Nous remercions les personnes bénévoles qui participeront à la distribution ainsi que le cuisinier du restaurant scolaire et son équipe qui préparent fruits, salades de fruits, compotes ...

Commission Patrimoine

Maintenir, valoriser, faire connaître le patrimoine de la commune, voilà un résumé du travail de cette commission, et il y a de quoi faire !

Lors de la réunion du 1^{er} décembre dernier, sous la présence de Maurice Robert, l'essentiel a été consacré au dossier de réhabilitation du moulin du pont.

Que devons nous faire dans ce moulin ? Le barrage est dans un bien triste état. Il faut agir sinon les fortes eaux vont continuer la détérioration déjà bien avancée. Un moulin à eau sans barrage est-il vraiment un moulin ? La toiture, les murs, les huisseries sont à revoir sérieusement pour ne pas retrouver une ruine dans quelques années.

Pour utiliser ce superbe bâtiment, les idées ne manquent pas : accueil de touristes pédestres ou cyclistes, expositions, journées à thèmes et bien d'autres choses. Il faudra choisir et obtenir des aides, ce qui ne sera pas facile.

Au cours de cette réunion, le principe de donner le nom de Solignacois célèbres à certaines rues a été retenu.

La commission avance dans ses réflexions et vous tiendra au courant des résultats de ses travaux.

COMITE DE JUMELAGE

Evénements 2009

- **Les rencontres culturelles et européennes des 6 et 7 juin 2009**

Nous avons accueilli une délégation d'une trentaine de Stavelotains du 5 au 8 juin 2009 qui ont participé aux journées culturelles et européennes organisées par un collectif d'associations.

Au sein de cette organisation, le Comité de jumelage a pris en charge les démonstrations d'émailleurs d'art issus de l'Ecole des Métiers d'Art de l'AFPI Limousin et l'exposition « émaux contemporains » installée dans l'Abbaye. Cette exposition présentait de nombreux objets en émaux d'art et surtout une sculpture d'1m80 réalisée spécialement pour l'occasion par les élèves émailleurs qui se sont inspirés du symbolisme de l'Abbatiale. Nos amis de Stavelot avaient amené un reliquaire de Saint Remacle qui fut également exposé.

La Mairie et l'Office de Tourisme, pour leur part, ont assuré le soutien logistique du 6 juin.

Le comité de jumelage a également organisé plusieurs tables rondes co-animées par des français et des belges avec l'intervention, entre autres, de Michel Lambert et Jean-Pierre Lejeune de Stavelot et du Père Mallet-Guy :

- Le patrimoine immatériel en Europe : les traditions qui nous rapprochent et ce qu'elles veulent dire.
- L'emploi dans les métiers d'art du feu ainsi qu'une conférence sur le symbolisme de l'Abbatiale par Hugo Caupenne.

Le 6 juin au soir, nous nous sommes retrouvés autour du buffet dînatoire puis au concert de l'ensemble Absalon organisés par Renaissance de Solignac-Le Vigen.

Le 7 juin, certains d'entre nous ont participé aux Ostensions de Chaptelat. Le soir, nous nous sommes réunis pour un apéritif très convivial à la salle des fêtes.

Nous allons bénéficier d'une subvention européenne qui permettra de prendre en charge le déplacement de nos amis Stavelotains.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et les familles d'accueil qui se sont investis sans compter et qui ont fait que ces rencontres ont été particulièrement réussies.

- **Repas à thèmes**

Comme chaque année nous avons organisé deux dîners ouverts à toute la population :

- Repas belge : moules frites et gaufres de Liège, le 7 février 2009.
- Repas espagnol : paëlla et buffet de desserts de l'auberge espagnole, le 3 octobre 2009.

Comme à chaque fois, beaucoup d'ambiance et de plaisir à se retrouver et évoquer des souvenirs ou des projets de rencontres avec nos jumeaux de Riba Roja et Stavelot.

Projets 2010

- **Voyage à Stavelot à l'occasion des fêtes septennales du 27 au 30 août 2010**

Ce sont les fêtes septennales de Stavelot qui sont à l'origine de notre 1^{ère} rencontre en 1996. Depuis nos deux villes ont fait serment de jumelage en 2001.

Une délégation importante est venue cet été à Solignac fêter St Eloi, saint européen s'il en est.

A notre tour de nous rendre à Stavelot dans le cadre des fêtes septennales qui sont l'occasion de nombreuses manifestations culturelles, artistiques et européennes parmi lesquelles nous pouvons citer :

- une conférence d'Edmond Laubat sur le thème du message symbolique des bâtisseurs romans,
- une conférence de Daniel Pinol, paléographe, chargé de cours à l'université de Barcelone, qui est un de nos amis jumeaux de Riba-Roja en Espagne.

Nous sommes très heureux que les rencontres tripartites que le comité de jumelage de Solignac avait organisées en 2006 se prolongent de la sorte et aient permis à nos deux jumeaux de tisser de tels liens.

▪ **Participation d'émailleurs d'art limousins, aux journées artisanales, à Stavelot, les 4 et 5 septembre 2010**

Ces journées artisanales organisées dans le cadre des fêtes septennales réunissent des artisans d'art de haut niveau. Nos amis de Stavelot ont été conquis par ce qu'ils ont vu à Solignac cet été et ont proposé à des émailleurs Limousins de venir à Stavelot faire des démonstrations mais aussi vendre leurs émaux d'art. Les émailleurs ont saisi cette opportunité avec enthousiasme.

Il est prévu que 2 à 3 émailleurs participent à ces journées. Ils seront hébergés par le comité de jumelage de Stavelot.

En 2010, nous avons prévu un repas belge au printemps et un repas espagnol à l'automne.

Françoise Chaumeil, Présidente

FNACA

Le dimanche 29 mars 2009, le comité intercommunal de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) a fait son repas dansant à la salle des fêtes du Vigen. Plus de 160 personnes étaient présentes et le repas, préparé par le traiteur « Mon chef à la maison », était excellent.

Grâce à nos deux super musiciens, les danseurs ont pu se dégourdir les jambes et digérer très tard dans la soirée.

Remerciements aux autres comités pour leur participation.

En 2010, le repas aura lieu, en principe, le dernier dimanche de mars, à Condat.



Le mercredi 10 juin dernier, nous étions 39 à participer à notre voyage annuel. Destination : l'Alsace autrement.

Au cours de ces quatre jours, que de visites !

- Burnhaut-le-Haut et visite guidée de l'écomusée d'Alsace.
- Direction l'Allemagne à la découverte de Fribourg et de la Forêt Noire.
- La route des vins : Ribeauville, Riquewhir, Kaysersberg et visite d'une cave.
- Visite guidée de la vieille ville de Dôle et de la maison natale de Pasteur.

Puis le retour vers notre Limousin, la tête pleine de souvenirs et d'agréables moments. Trajet qui ne nous a pas paru très long grâce aux chansons, histoires et blagues dont certaines étaient salées comme des bretzels. Rendez-vous l'année prochaine : Suisse, Bretagne, Camargue ? ...

CYCLOTOURISME

La section cyclos UFOLEP de Culture et Loisirs Val de Briance participera en 2010 à des courses sur routes et VTT ainsi qu'à des cyclosporives : Limousine, Ardéchoise et bien d'autres...

Une sortie cyclo tourisme d'une soixantaine de kilomètres, ouverte à toutes et à tous, aura lieu le **6 mars** dans les environs de Solignac et Le Vigen.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Daniel GUILLAT au 05 55 39 04 24.

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Le Judo Club du Val de Briance est un club très actif, comptant 74 licenciés qui participent à de nombreuses compétitions. La saison 2009-2010 a bien commencé.

Tournoi de la Corrèze benjamin(e)s

Mathilde Robert : 2^{ème}

Animation féminine de Pierre-Buffière

Le club se classe 3^{ème} sur les 27 clubs participants.

Stage sportif régional minimes à Bugeat

Sélection de Marine Floirat et Rémi Deconchat

Tournoi de Rochefort (Charente)

Julien Jardel : 3^{ème}

Animation départementale mini-poussins n°1

Robin Wawrzyniak et Thomas Andréaux

Animation départementale benjamin(e)s

Mathilde Robert, Alexis Mokhtari et Bastien Lasteyrie

Tournoi interrégional minimes de Poitiers

Margaux Dubois, Marine Floirat, Thomas Pardounet, Baptiste Pascaud, Florian Garnier et Rémi Deconchat

Animation mini-poussins et poussins d'Isle

Thomas Andréaux : 2^{ème}

Robin Wawrzyniak : 3^{ème}

Anthony Danglade : 3^{ème}

Renseignements pratiques concernant le Club :

Judo Club Val de Briance
Avenue Saint-Eloi
87110 Solignac

Contacts :

Le Président : Régis Mottet
05 55 06 15 40

Les enseignants :

- Arnaud Eylier : 06 22 86 31 38
- Magalie Limousin : 06 88 67 22 56



Critérium départemental cadets

Julien Jardel : 1^{er}

Alexis Jacquement : sélection pour la coupe régionale

Championnat régional entreprises

Alain Eylier : 1^{er}

Participation à la coupe nationale

Critérium départemental benjamin(e)s

Emma Babaudou : 5^{ème}

Mathilde Robert : 5^{ème}

Nathan Liboutet : 5^{ème}

Alexis Mokhtari : 7^{ème}

Coupe du jeune officiel minime

Rémi Deconchat, Florian Garnier, Baptiste Pacaud et Marine Floirat

Coupe départementale minimes

Marine Floirat : 3^{ème}

Rémi Deconchat : 3^{ème}

Florian Garnier : 7^{ème}

Tous sélectionnés pour la coupe régionale

Tournoi national à Nîmes

Participation de Julien Jardel

UNSS Limoges

Julien Jardel : 1^{er}



Les horaires

Mardi de 18h30 à 19h30 :
nés en **98, 99, 00, 01**

Mardi de 19h30 à 21h :
nés en **97 et avant**

Mercredi de 18h à 19h :
nés en **02, 03**

Jeudi de 18h30 à 20h :
nés en **96, 97, 98, 99**

Vendredi de 18h à 19h :
nés en **00, 01, 02, 03**

Vendredi de 19h à 20h30 :
nés en **97 et avant**

Samedi de 10h30 à 11h30 :
nés en **04, 05**

CULTURE ET LOISIRS VAL DE BRIANCE, *naissance de deux sections !*

La section Atelier Informatique

Ce nouveau né a pour objectifs de permettre à chacune et chacun de s'initier et de se familiariser avec le fonctionnement d'un ordinateur, de devenir autonome dans l'environnement Windows ainsi que des logiciels de base : Internet, traitement de texte et tableur.

Dans un premier temps et afin de prendre la mesure de l'impact en terme d'occupation (préparation des cours et des supports, et de tout ce qui entoure les cours eux-mêmes), deux cours de 1 heure 30 sont organisés par semaine : 1 séance le mardi à 15 heures 15 et une autre le jeudi à 20 heures 15, à raison de 8 personnes par séance. Sauf pour cette année de démarrage où les cours auront lieu de janvier à juin, en année normale ceux-ci seront organisés de septembre à juin. Les cours sont dispensés dans une partie aménagée de l'ancien local du « Coop » sur la commune du Vigen.



Pour l'instant le nombre de demandes étant supérieur à notre capacité d'accueil, nous ne pouvons réserver une suite favorable à toute nouvelle inscription mais il va de soi que, rien n'étant figé, des évolutions pourront être envisagées au fil du temps, de manière à permettre à un plus grand nombre de personnes intéressées de pouvoir participer à ces ateliers.

Nous mettons à profit cet article pour lancer un appel aux personnes qui se sentiraient à même de dispenser des cours d'initiation et qui souhaiteraient intégrer notre équipe de bénévoles. Ceci permettrait d'offrir un plus grand nombre de possibilités de cours. Des cours pourraient alors avoir lieu sur la commune de Solignac.

Si vous êtes intéressés pour être formateurs ou formés, contactez :

Yves Baccanaud : Tél. 05.55.00.50.16

Pascale Tuyeras : Tél. 05.55.30.61.18

Mail : clvbsectioninformatique@laposte.net

ACTI'MARCH'

L'atout forme pour votre santé

Qu'est-ce qu'Acti'March' ?

Un programme de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire : **une marche de 30 à 45 minutes sur terrain plat**, accessible à tous et personnalisée selon vos objectifs (forme, minceur, reprise d'activité physique).

Cinq bonnes raisons de commencer Acti'March'

1. Permettre d'augmenter son capital santé grâce à la mise en jeu de nombreux muscles et articulations.
2. Participer au maintien de l'autonomie.
3. Prévenir les maladies cardio-vasculaires en diminuant certains facteurs de risques comme la pression artérielle ...
4. Améliorer la tolérance au stress en favorisant une bonne irrigation du cerveau et la concentration.
5. Aider à garder un poids stable en stimulant le métabolisme.

**Début de l'activité : janvier 2010
le vendredi de 17h30 à 18h30, au stade du Vigen**

Renseignements et contacts :
Culture et Loisirs Val de Briance
05 55 00 43 62

Union Sportive Solignac – Le Vigen

Comptant à l'heure actuelle aux alentours de 160 licenciés, l'U.S.S.V. est une association dynamique. Présente dans pratiquement tous les secteurs d'âge, comptant même une équipe de vétérans, l'envie de gagner et de progresser se fait sentir à tous les niveaux. L'école de foot, dirigée par Gérard DUPUY, accueille les jeunes pousses, tous les mardis soirs, à partir de 18 heures 30.

L'équipe fanion n'a jamais brisé l'élan insufflé par Daniel SAGE, au milieu des années 1990, et qui avait vu cette équipe accéder à la seconde division de district. Elle évolue maintenant en Promotion de Ligue, avec des difficultés cette saison, mais elle a toutes les cartes en mains pour s'en sortir.

Olivier LEYBROS, Président

CREATION D'UN JARDIN DES SONS ET DES LUMIERES A SOLIGNAC

Il y a quelques semaines vous receviez un courrier émanant de la Fondation La Borie en Limousin et de la Mairie de Solignac. Cette lettre vous informait du projet de jardin unique qui va être créé sur le domaine de La Borie à SOLIGNAC.

C'est un projet de grande envergure qui devrait renforcer l'attrait touristique de la Vallée de la Briance dans son ensemble.

Outre sa valeur touristique, ce projet est à la fois économique, culturel, social, créatif, environnemental. Les savoir-faire locaux seront utilisés : céramique, bois, de même que les chantiers d'insertion (pour la restauration et la botanique) et l'université de Limoges (pour la formation).

L'originalité et la qualité de ce grand projet de jardin représentent une opportunité pour la commune de Solignac et le Pôle Sud de l'Agglomération. Ce site renforcera la renommée de ce territoire.

Je pense qu'il y a une vraie animation à construire sur ce secteur du sud de l'agglomération avec :

- La Cathédrale de Limoges, le Château de la Borie, l'Abbatiale de Solignac, le Parc du Reynou, le Pôle de Lannaud, le Château de Chalucet -

De plus, notre Conseil Municipal a la volonté de restaurer le Moulin du Pont pour en faire un pôle d'information et de mise en valeur du patrimoine culturel et touristique du sud de l'agglomération.

Comme tout grand projet, il y a un coût. Malgré les différentes aides demandées :

- FEDER, Etat, Région, Département, Agglomération - la somme restant à charge de la Borie est conséquente.

La Fondation du Patrimoine en Limousin a été sollicitée. Compte tenu de la notoriété de La Borie, elle a décidé d'apporter son concours et souhaite :

- aider pour le lancement d'une souscription publique faisant appel au mécénat populaire,
- apporter une contribution complémentaire égale au montant des dons.

La commune de Solignac a accepté d'être partenaire dans cette opération.



Signature de la convention

Nous intervenons auprès de vous, pour que ce projet puisse naître, porté par tous. La souscription publique lancée doit permettre à chacun d'entre vous de participer à sa réalisation et ainsi de vous l'approprier (particuliers, entreprises, organismes professionnels, professions libérales, associations,..), vous contribuerez à sa réussite dans un grand élan solidaire, tout en bénéficiant à titre individuel d'avantages fiscaux importants.

Votre don, quel que soit son montant, sera considéré comme important. Il peut être adressé : à la Mairie de Solignac, à la Fondation de la Borie en Limousin, à la Fondation du Patrimoine à St Yrieix-la-Perche et vous permet de contribuer au développement de la Fondation La Borie, par conséquent de Solignac et de la région.

Une nouvelle rencontre avec les présidents d'association sera organisée, dans les prochaines semaines, afin d'étudier la faisabilité d'une animation commune dont la recette pourrait être reversée à la Fondation La Borie en Limousin, pour ce projet.

Y. AUBISSE

MARCHE DE NOEL DE SOLIGNAC

L'édition 2009 du marché de Noël, organisé par l'association des parents d'élèves Maza'val, a cette année encore remporté un vif succès. Bonne humeur et convivialité étaient comme toujours de rigueur.

Les enfants ont eu la joie de faire découvrir à leur famille leurs créations pailletées et colorées réalisées en classe pour l'occasion. L'édition 2010 du calendrier des écoles a dévoilé de jolis textes ou mises en scènes imaginées par les enseignants.

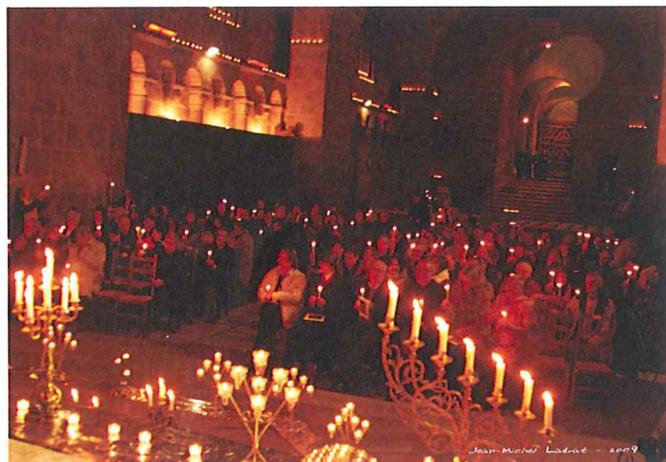
Cette année, de nombreux et nouveaux exposants étaient présents. De l'alimentaire (foie gras, vins, bière, pains d'épices, ...) aux bijoux (émail, fantaisie,...) en passant par la BD dédicacée par son auteur, le tablier de cuisine ou une peinture de Solignac, l'idée cadeau était facile à trouver.

Christian Gaucher et Marie-Claude Carnoy ont animé la journée : chansons autour de l'accordéon et de l'orgue de barbarie ont ravi petits et grands et donné une ambiance encore plus festive à ce marché.

Les bénéfices réalisés ont permis d'aider l'association à financer les sorties des enfants au mois de décembre. Ainsi les petits sont allés au cinéma à Limoges voir « La véritable histoire du chat botté » et les grands ont pu assister à « Jojo le récidiviste », pièce jouée au théâtre de l'Union à Limoges.

Cette manifestation ne pourrait perdurer bien évidemment, sans la motivation et le dynamisme des bénévoles de l'association Maza'val. Un grand merci surtout aux enfants, aux parents et grands-parents, aux amis et enseignants, aux exposants toujours plus nombreux, sans oublier la municipalité sans qui ce marché ne vivrait pas. Et rendez-vous le 4 décembre 2010 pour une nouvelle édition !

Françoise GARNIER, Présidente



CONCERT AUX CHANDELLES Hivernal mais merveilleux !

Le 18 décembre, le 25^{ème} concert aux chandelles a connu pour la première fois les caprices du temps. Les musiciens venus de Genève ou de Monaco, de Paris, d'Albanie ou de Roumanie, étaient tous au rendez-vous. Le célèbre animateur de France Inter, Frédéric Lodéon, a pu être des nôtres 10 minutes avant le concert ! Près de 250 spectateurs courageux ont affronté les routes glacées et n'ont pas été déçus car la beauté musicale a été à la hauteur des interprètes : Simion Stanciu Syrinx à la flûte de Pan, Teddy Papavrami et Petrisor Stanciu aux violons, la soprano Jana Boukoff, sans oublier le grand pianiste Michaël Desjardins qui a accepté de jouer sans piano de concert... le tout présenté avec le talent et la passion de Frédéric Lodéon. Une soirée mémorable et chaleureuse où l'équipe de Renaissance de Solignac-Le Vigen s'est serré les coudes pour surmonter les difficultés matérielles.

Pour les nombreux spectateurs qui n'ont pu venir, un "lot de consolation" sera prévu en 2010 ! Pour l'an prochain, il faudra implorer Saint Théau... la tradition dit « qu'il fait la pluie et le beau temps ! ».

Prochains rendez-vous : le 27 février, salle des fêtes de Solignac, soirée documents anciens ; le 19 mars à l'abbatiale, concert jeunes talents ; le 29 mai à l'abbatiale, grand concert avec l'orchestre Alborada de Versailles, au profit du patrimoine de Solignac pour l'aménagement du chœur de l'abbatiale.

Noëlle GILQUIN, Présidente

Quand des élus se rencontrent ... qu'est-ce qu'ils se racontent ?

Pendant des décennies, aussi loin que remontent les archives municipales, que de querelles de clochers entre Solignac et Le Vigen !

De nombreuses actions communes avaient été menées par les municipalités successives mais un nouveau pas vient d'être franchi vers le rapprochement, à l'initiative de deux conseillers de chacune des communes, Didier Leyris et Jean-Michel Ringaud.

Ils ont organisé un repas, financé par chacun des convives, réunissant les deux conseils, le vendredi 13 novembre. La date a-t-elle été choisie par hasard ou se sont-ils dit qu'elle pouvait porter bonheur ? On peut pencher pour la 2^{ème} hypothèse car la soirée fut appréciée de tous et a permis de mieux se connaître, ce qui est essentiel pour travailler sur des projets communs.

Merci encore à Jean-Michel et Didier qui ont travaillé ensemble à la réussite de ce repas !



Accueil des nouveaux habitants ...

Le 28 novembre dernier, les nouveaux habitants (13 adultes et 7 enfants) ont été reçus à la mairie par Madame le Maire et des membres de l'équipe municipale.

Il est à regretter que, sur les 24 familles contactées, seulement 12 aient répondu.

Après la présentation des participants, Madame Yvette AUBISSE a donné des informations sur la commune et a répondu aux questions posées. Tous les invités ont fait part de leur satisfaction de vivre dans notre village.

Les discussions se sont ensuite prolongées autour d'un verre, dans une ambiance détendue et très agréable.



Repas des Aînés

Initialement prévu le 20 décembre, la neige nous a contraints à le reporter le dimanche 17 janvier. La période des fêtes n'ayant pas épuisé toutes les énergies, c'est dans la bonne humeur que nous avons partagé un bon repas agrémenté de danses, jusqu'à 18 heures.